



Helvetia en Danger

Le Lobby des Citoyens

Réflexion, Action, Résistance et Union Citoyennes

Genève, le 14 août 2014

PROTESTATION OFFICIELLE

Monsieur le Chef du Département de la Défense, de la protection de la population et des sports,
Monsieur le Chef du Département fédéral des affaires étrangères,
Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux,

Par la présente, nous tenons à exprimer la colère, l'indignation et l'écœurement que nous avons ressenti à la lecture de votre récente décision d'interdire la venue en Suisse de la patrouille acrobatique militaire russe à l'occasion du meeting d'aviation AIR 14.

Cette mesure est totalement déplacée et déshonorante pour notre pays.

Déplacée car un meeting aérien est un spectacle grand public, pas une arène politique; le bannissement de la Russie de cet événement ne contribuera pas d'un iota à ramener la paix en Ukraine.

Déshonorante car, comme citoyens suisses, nous avons honte de nous retrouver collectivement associés à une décision vexatoire et humiliante pour la Russie l'année même où nous commémorons le bicentenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays.

Votre décision illustre une fois de plus, et une fois de trop, la complaisance dont le Conseil Fédéral fait preuve vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Union Européenne et la facilité avec laquelle il cède à leurs pressions, relayées à l'intérieur de notre pays par une innommable campagne de presse unilatérale qui rend la Russie responsable de tous les maux de l'Ukraine.

La réalité, nous le savons, et vous le savez encore mieux que nous, est que l'Ukraine est aujourd'hui pris en tenaille entre, d'un côté, la volonté des Etats-Unis, relayée par l'OTAN et l'Union Européenne, d'étendre leur emprise économique et militaire à toute l'Europe centrale et, de l'autre, celle de la Russie de ne pas se voir totalement isolée de l'Europe par un "rideau de fer" économique et politique.

Le rôle de la Suisse dans cette situation n'est pas de stigmatiser l'une ou l'autre des parties qui s'affrontent par Ukrainiens interposés mais, au contraire, en conformité avec son statut d'état neutre, de veiller scrupuleusement à traiter chacune de ces parties avec impartialité et de proposer ses bons offices en vue d'un règlement pacifique du conflit.

Puisque vous avez néanmoins déjà pris la décision inappropriée de "politiser" AIR 14, **nous attendons** tout au moins de vous que vous ayez le courage de poursuivre votre logique jusqu'au bout et exigeons donc, en conformité avec notre statut de neutralité, **que vous interdisiez également la participation des avions de l'OTAN au meeting susmentionné.**

Avec nos courroucées salutations

Marc R. Studer
Président

Jean-Pierre Barras
Citoyen

Le Lobby des Citoyens, 20 rue du Conseil-Général, 1205 Genève
Tél : 022 807 08 32 – Fax : 022 807 80 32
E-mail : info@lldc.ch – www.lldc.ch